



Essubras
16420 Saint-Christophe France
+33545316757
info@encampagne.com

lettre

Saint Christophe, 01-07-2026

Conditions générales camping et locations

1. Réservation

- Après réception de votre demande de réservation vous recevrez dans quelques jours par e-mail ou par la poste la confirmation, qui tiendra lieu de facture et de contrat de location.
- Dans le contrat de réservation, vous trouverez tous les détails relatifs au paiement de l'acompte.
- Une fois que nous aurons reçu le montant de l'acompte, votre réservation sera définitive. Nous vous enverrons alors une confirmation.
- Par le paiement de l'acompte, vous acceptez le contrat de réservation et ces Conditions générales.

2. Date d'arrivée et de départ

Les locations:

- Votre location sera disponible à l'arrivée après 15h00 et avant 22h00. Le jour du départ, vous devez quitter le location avant 10h00.
- En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, aucun remboursement ne sera effectué.
- Si, finalement, le nombre de personnes arrivant au location est inférieur à celui de la réservation, aucun remboursement ne sera effectué.
- Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures suivant la date d'arrivée indiquée sur le contrat, ce contrat devient nul et le propriétaire peut disposer de son location. L'acompte reste également acquis au propriétaire, qui demandera la solde de la location.

Camping :

- L'emplacement du camping sera disponible à l'arrivée après 13h00 et avant 22h00. Le jour du départ vous devez quitter l'emplacement avant midi.
- En cas d'arrivée tardive par rapport aux dates mentionnées sur votre réservation, vous devrez tout de même vous acquitter du règlement à votre premier jour de réservation. Aucun remboursement ne sera effectué, à moins que vous nous informiez au moins 7 jours à l'avance.
- Nous réserverons votre emplacement jusqu'au midi le lendemain du jour de votre arrivée prévue. Après cette heure votre droit de réservation n'est plus valable.
- Si vous partez avant la date de départ convenue – pour quelque raison que ce soit –, l'intégralité de la période réservée sera facturée.

3. Paiement

Les éventuels coûts du paiement sont à votre charge.

Les locations:

- L'acompte pour chaque réservation monte à 30% du total de la facture. Le montant doit nous être parvenu dans les 14 jours après réception de la facture. Sans paiement de l'acompte votre réservation n'est pas valable.
- Le solde du montant de la facture doit être réglé au plus tard le premier jour de la période de location.
- Pour une réservation inférieure à 4 semaines avant la date d'arrivée, le montant total de la facture doit être acquitté directement après réception de celle-ci. Le paiement de l'acompte doit être réglé avant que ne commence votre location.

Camping :

- L'acompte pour chaque réservation monte à 30% du total de la facture. Le montant doit nous être parvenu dans les 14 jours après réception de la facture. Sans paiement de l'acompte votre réservation n'est pas valable.
- Vous pouvez régler le solde de la facture sur place ou l'virer sur notre compte bancaire. (notez: Nous n'acceptons pas les cartes de crédit).

4. Caution

Les locations:

- En arrivant vous êtes priés de laisser à l'accueil une caution, qui vous sera restituée le jour de votre départ. En cas de dommages, de casse ou de disparition, vous devez en faire part à la réception et régulariser.

Camping : inapplicable.

5. Annulation

Les annulations ne peuvent être effectuées que par lettre et par la personne ayant souscrit le formulaire de réservation.

Frais d'annulation de location :

- En cas d'une annulation faite plus de 8 semaines avant le début de la période de location, vous êtes tenus de verser 15% du montant de la facture totale.
- En cas d'une annulation faite entre 8 et 4 semaines avant le début de la période de location, vous êtes tenus de verser 50% du montant de la facture totale.
- En cas d'une annulation faite 4 semaines ou moins avant le début de la période de location, vous êtes tenus de verser l'intégralité de la facture.

Frais d'annulation camping:

- En cas d'une annulation faite plus de 8 semaines avant le début de la période de location, vous ne payez que € 15,00 frais d'administration.
- En cas d'une annulation faite entre 8 et 4 semaines avant le début de la période de location, vous êtes tenus de verser 15% du montant de la facture totale.
- En cas d'une annulation faite 4 semaines ou moins avant le début de la période de location, vous êtes tenus de verser 30% du montant de la facture totale.

6. *Nettoyage*

Les locations:

- A votre départ, le location devra être dans le même état qu'au moment de votre arrivée. Sans cela, des frais de ménage vous seront facturés. Même si vous nous demandez le nettoyage des locations, vous êtes priés de laisser votre location propre et bien rangée, comme indiqué dans le location.

Camping:

- L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être nettoyé lors du départ et remis dans son état initial. Les contenus de vos toilettes portatifs (uniquement ceux avec des produits biodégradables!) doivent être vidés dans les installations prévues à cet effet.

7. *Linge*

Les locations:

- Lors de la location d'un gîte, nous facturons 5 € par personne pour le linge de lit. L'utilisation de notre linge de lit est obligatoire, car il s'agit d'un linge spécialement conçu pour le secteur hôtelier. Pour chaque changement supplémentaire de linge de lit, nous facturons à nouveau 5 € par personne. Vous avez la possibilité de louer des serviettes chez nous, mais vous pouvez également apporter les vôtres.

8. *Taxe de séjour*

Le communauté de Communes du Confolentais a voté d'instaurer une taxe de séjour à partir de la saison 2007. Nous sommes dans l'obligation de vous la facturer et d'en reverser le montant au trésor public. Les tarifs sont affichés à l'entrée du site et sur notre site web.

9. *Animaux domestiques*

Avec notre accord, il est permis d'amener votre animal domestique, à condition qu'ils sont vaccinée, épucé et en laisse. Dans les locations vous devez fournir votre propre lit, panier ou caisse pour votre chien. En aucun cas les animaux peuvent dormir sur les lits ni sur les meubles.

Vous êtes tenu de ramasser les excréments de votre chien. Attention : les excréments de chien doivent également être ramassés en dehors du camping et il est interdit de laisser les chiens en liberté dans les prairies en raison du risque de transmission de maladies.

10. *Maximum de personnes*

Les locations:

- Le total de personnes indiqué dans le contrat de réservation du location loué ne peut pas être dépassé, qu'avec notre accord explicite et uniquement après d'avoir verser un supplément. Le loyer sera déterminé conformément.

Camping:

- Une famille peut s'installer sur une emplacement. Exceptions en consultation.

11. *Energie et l'eau*

Nous vous prions d'y penser lors de la consommation.

Les locations:

- L'utilisation de l'eau (chaude) et de l'électricité est comprise dans les tarifs.

Camping:

- Le prix de l'eau et de 4 kW d'électricité est inclus dans le tarif de la nuitée. En cas de consommation supérieure à 4 kW d'électricité par jour, celle-ci sera facturée au tarif indiqué. L'utilisation de la climatisation n'est autorisée que si celle-ci est totalement silencieuse.

12. Restauration

Si vous réservez à l'avance, vous pouvez manger dans le restaurant (petit déjeuner, dîner). Parlez-nous des possibilités. La restauration est réservée à la clientèle du camping et des gîtes.

13. Responsabilité

- Les locataires/campeurs sont obligés d'avoir une assurance responsabilité civile et une assurance type villégiature (une assurance de voyages) pour les différents risques. Nous vous vivement conseillons de souscrire une assurance d'annulation et une assurance pour votre équipement ou matériel respectif (tente, caravane, remorque, etc.)
- L'emplacement ou le location utilisée lors de votre séjour doit être maintenu dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé à l'entrée dans ces lieux. En cas de dommages, de casse ou de disparition, vous devez en faire part à la réception et régulariser. Toute dégradation donne lieu à une indemnisation de la part du locataire.
- Toute détérioration commise sur la végétation, au niveau des clôtures, sur le terrain ou sur les installations du terrain de camping ainsi que dans les locations sera à la charge de son auteur. Les dégâts éventuels causés par votre enfant ou votre animal domestique devront également nous être réglés.
- Malgré la composition méticuleuse de notre offre d'accueil, nous ne sommes en aucun cas responsables des incommodités causées par des changements intérimaires dans une situation dont notre faute n'est pas engagée. Nous ne sommes également pas responsables des erreurs sur nos dépliants, le site internet ou les listes des tarifs.
- Lors l'organisation des emplacements nous prenons le plus grand compte de vos souhaits et préférences. Si votre emplacement n'est pas satisfaisant, nous ferons tout notre possible pour trouver une solution, mais ce ne sera en aucun cas consister d'une réduction.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident dans l'enceinte du camping & gîtes En Campagne. L'utilisation de la piscine, de tous les jeux et jouets, des matériels, des équipements, des lits superposés, des vélos est sous votre entière responsabilité.
- Nous ne sommes en aucun cas responsables des dégâts ou des pertes, des vols ou des incommodités dans quelle forme que ce soit (de la détérioration de caravanes auvents ou toiles de tentes, ou des incommodités en général), qui vous incombent à vous ou aux cohabitants du location loué ou sur l'emplacement loué du camping, ainsi que dans n'importe lequel des bâtiments de camping & gîtes En Campagne.

14. Déclaration de confidentialité

Nous gardons un registre des noms et adresses, que vous précisez volontairement lors de votre réservation. Nous ne diffusons pas, ni vendons, ni louons, ni prêtons en crédit-bail nos listes de clients à des tiers. Les données du client peuvent être consultées, modifiées et supprimées sur demande.

15. Règlement intérieur

Un règlement intérieur est en vigueur dans l'enceinte de notre terrain. Tout locataire, campeur et visiteur doit se conformer à ce règlement. A votre demande nous vous envoyons une copie.

16. Disputes

Sur le contrat s'applique la loi française.